

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes.....	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 34

COMPTES POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^e —).....	2 fr. 75
» 2 ^e page (— d ^e —).....	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

D'un ministère à l'autre...

La chute du ministère Paul-Boncour n'a pas dû étonner beaucoup nos lecteurs à qui nous l'avions annoncée dès le lendemain de sa présentation aux Chambres. Nul besoin pour cela d'être sorcier ni devin. Il suffisait de ne pas vouloir se faire illusion à soi-même... Mais nos hommes politiques sont généralement atteints d'une incurable faiblesse de cœur. Ils reculent de peur devant la réalité. Comme des enfants, ils se réfugient dans cette absurde croyance qu'une chose sera parce qu'ils désirent qu'elle soit.

Certes, les irrésolutions, les abandons successifs et les renoncements désastreux du ministère Paul-Boncour ont contribué à sa fin parlementaire. Mais il était tombé dans le néant bien avant que de perdre la vie. Ou, plus exactement, il est mort comme Fontenelle — mais beaucoup moins vieux — d'une radicale impossibilité de vivre ! Celle-ci lui venait de l'ingrédience vice de constitution qu'il portait en lui dès sa coupable gestation.

Il lui manquait l'organe essentiel à toute existence ministérielle : il lui manquait une majorité !

Nous insistons là-dessus, car c'est l'une des plus graves leçons à tirer de l'expérience Paul-Boncour succédant à l'expérience Herriot... Il n'avait pas de majorité. Et tous ceux qui s'obstinent à le chercher là où il n'est obtenu à la chercher ne l'y trouveront pas plus qu'il ne l'y a trouvée... pour cette raison simple mais suffisante, qu'elle n'y est pas !

Qu'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore le fait n'en subsiste pas moins dont il faut tout de même bien tenir compte : le groupe S. F. I. O., étant ce qu'il est et voulant le rester, ne peut pas être intégré dans une formation parlementaire normale, ni de majorité ni d'opposition, puisqu'il se réserve d'aller et de venir suivant qu'il recevra du dehors l'ordre de voter blanc aujourd'hui et demain de voter bleu... C'est ce que M. Léon Blum, comparant son parti à la lune, appelait récemment un « soutien à éclipse ». Or, les éclipses sont fréquentes puisque nous en avons vu deux à un mois d'intervalle.

Certes, il y avait à la Chambre une juxtaposition de groupes divers, dont le groupe S. F. I. O. se déclarait en principe — c'est-à-dire dans l'abstrait, hors de l'action — partisan du gouvernement. Additionnés, les membres de ces groupes formaient un total supérieur à celui des adversaires.

Mais les hommes ne sont pas des chiffres ! Ceux-ci s'alignent par colonnes à l'appel du calculateur et se laissent docilement ajouter les uns aux autres. Ceux-là, au contraire, se rassemblent ou se dispersent suivant leurs goûts du jour, leurs bonnes ou mauvaises dispositions, leurs tendances changeantes ou leurs immuables intérêts.

Les radicaux veulent blanc. Les collectivistes veulent noir. Espérant les contenter tous, le gouvernement s'épuisera à les rallier sur du gris. C'est ce qu'on appelle chercher « un texte transactionnel »... Et voilà à quelle magnifique opération depuis un mois le gouvernement Paul-Boncour a passé le meilleur de notre temps et dépensé le plus clair de son intelligence et de son talent. Pour avoir obtenu un résultat que l'on sait, après avoir donné au pays le plus affligeant spectacle de l'impuissance gouvernementale...

La veille même de cette chute — en admettant qu'on puisse tomber quand on n'est déjà pas debout — notre confrère de l'Œuvre posait dans sa manchette une question très claire et qui renfermait tout le problème en ces quelques mots : « Nous allons savoir tout à l'heure si la majorité gouvernementale est une majorité de gouvernement ! »

Eh ! bien, non ! La preuve en est faite par l'événement. Cette majorité-là n'est pas et ne peut pas être une majorité de gouvernement. Parce qu'elle est composée d'éléments qui ne sont d'accord que sur une négation et

qui sur tous les problèmes positifs de politique extérieure et de politique intérieure sont en désaccord. Allez réaliser un programme de gouvernement avec ça !

Pour rester dans la majorité, les S. F. I. O. imposent des conditions que repoussent les radicaux. Et réciproquement ! Allez donc gouverner, avec ça !

L'expérience Paul-Boncour confirme l'expérience Herriot. Il en faudrait peut-être une autre pour que la leçon fût bien comprise ; pour qu'il n'y eût plus aucun doute dans l'esprit de personne sur l'incapacité gouvernementale des hommes du parti S. F. I. O. et sur leur impuissance à faire ce qu'ils réclament des autres ; pour que les ayant vus à l'œuvre on ne conservât aucune illusion sur leur compte...

Justement, aux premières nouvelles, il me semble que M. Daladier, chargé de former le gouvernement et désireux de débayer le terrain devant lui, a résolu de mettre ces bluffeurs au pied du mur ! Je ne veux pas préjuger de ce qu'il adviendra de cette tentative. Je souhaite qu'elle soit assez vigoureusement poussée pour ne leur laisser aucune échappatoire. Ou bien ils acceptent et nous pourrions, — enfin ! — les juger sur des actes ! Ou bien ils refuseront, et alors on saura que tout ce qu'ils sont capables de faire c'est d'empêcher les autres de travailler !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

AU PERE DE MARIANNE

On vous saura gré, Monsieur, de nous avoir rappelé que si les rois meurent effectivement, les Républiques n'ont le droit de se survivre qu'en changeant de figure. Ainsi vous permettez à de forts bons républicains de dire, sans paraitre royalistes : « La République est morte ! » — puisqu'ils peuvent ajouter aussitôt comme aux temps des rois très chrétiens : « Vive la République ! »

La République d'Injalbert, aussi bien, n'est même pas encore morte. Son buste allier garde sa place dans la plupart de nos édifices publics. Par la grâce de M. Chéron — qui n'entend pas la fantaisie, et sait seulement compter, même avec l'art, votre enfant ne remplacera l'autre qu'au fur et à mesure des disponibilités budgétaires, ce qui réserve à la République d'hier de fort beaux destins encore.

Vous serez le premier, j'en suis sûr, à penser qu'elle les méritait. C'était une belle tête de femme, noble et pleine de dignité comme de distinction. Aussi bien est-elle née en 1839 et s'est-elle épanouie ainsi les brocards dont on l'eût sans nul doute accablée si elle avait vu le jour en 1900. Amusant paradoxe, c'est son âge qui l'a préservée de la vieillesse. Et, vraiment, elle est très belle encore.

J'accorde cependant que la vôtre est plus vivante. Elle s'est évadée de l'idéal encore empreint sur les traits grecs de sa devancière. C'est une belle paysanne dont Rubens n'eût pas renié la paternité, un peu flamande, mais néanmoins très française. Elle a des yeux, des lèvres et de la poitrine. Et si ses yeux sont un peu gros, peut-être est-ce pour mieux voir.

BATIGNE.

LE PROBLÈME DES DETTES

Selon une dépêche de Warms-Springs au New-York Sun, M. Roosevelt a pris sous son contrôle personnel les négociations directes relatives aux dettes.

Il a l'intention, au cours de ses entretiens avec l'ambassadeur de Grande-Bretagne, de discuter et de définir la formule d'une révision et d'une réduction de la dette anglaise et d'examiner en même temps un plan de vue du rétablissement de l'équilibre économique mondial.

Le président élu a d'ailleurs convoqué à Warms-Springs ses conseillers économiques, MM. Moley et Tugwell.

Informations

Demi-douzème budgétaire

M. François Milan, sénateur de la Savoie, président du Comité de gestion de la Caisse d'amortissement, a émis l'avis que le prochain gouvernement devrait, pour hâter la solution de la crise budgétaire, demander au Parlement le vote d'un demi-douzème seulement.

« Les problèmes financiers, dit M. Milan, sont suffisamment étudiés, à l'heure actuelle, pour que l'on hâte le débat financier. »

Accords franco-canadiens

Les négociations qui se poursuivaient depuis le mois d'octobre, ont abouti à la rédaction de textes qui ont été paraphés le 28 janvier.

Une déclaration de M. Laval

M. Pierre Laval est resté en conversation avec le chef de l'Etat pendant quarante minutes environ. A sa sortie l'ancien président du Conseil a fait la déclaration que voici :

« Nous sommes en régime parlementaire. Il y a une majorité de gauche, elle doit gouverner. En raison de la crise économique, la situation est particulièrement sérieuse et si les mesures à prendre sont délicates, la majorité n'en aura que plus de mérite à assurer le salut financier du pays. Si la majorité se dérobe de nouveau elle aura fait l'aveu de son impuissance et le mécontentement dans le pays sera tel qu'il faudra bien envisager des méthodes nouvelles. Nous en reparlerons à la prochaine crise. »

En Espagne

Au cours d'une perquisition effectuée dans une maison de la rue de Pallars, la garde civile a trouvé 130 bombes chargées, 160 cartouches de dynamite, 3 fusils et 2 revolvers. Un extrémiste, nommé Antoine Seba, habitant la maison, qui avait réussi à s'enfuir par une fenêtre a été arrêté, quelques instants après, sur le toit d'une maison voisine. Il était recherché, depuis quelque temps, comme étant l'auteur d'un attentat commis contre le fondé de pouvoirs d'un grand atelier de fonderie.

Une perquisition opérée à son domicile a amené la découverte de documents très importants concernant des desseins anarchistes.

En Allemagne

En remettant sa démission, le général von Schleicher a cru devoir recommander au maréchal Hindenburg la formation d'un cabinet avec M. Hitler comme chancelier.

Cette proposition est l'indice d'une attaque dirigée contre von Papen.

Le maréchal n'a tenu aucun compte de cette suggestion. Il a fait, en effet, appeler von Papen et lui a demandé de négocier avec les divers chefs de partis pour arriver à former un gouvernement parlementaire.

Si cette tentative échoue, le président du Reich sera dans l'obligation de recourir à un gouvernement dictatorial, dont la mission sera de dissoudre le Parlement et de gouverner, sans s'inquiéter des partis, sous la tutelle du chef de l'Etat.

La presse se montre, en général, très mécontente de l'attitude hostile du maréchal à l'égard du général von Schleicher.

Redressement financier en Angleterre

Le ministre des finances, M. Neville Chamberlain, a prononcé des paroles optimistes sur les résultats déjà acquis de la nouvelle politique fiscale. Balance commerciale adverse enrayée (réduction de 407 millions de livres sterling à 287) ; importante amélioration des recettes, marché intérieur raffermi, et certains marchés extérieurs reconquis ; avantages découlant des accords d'Ottawa et des négociations subséquentes avec l'étranger ; enfin, signes indiscutables d'une reprise industrielle : telles sont, d'après le chancelier de l'Echiquier, les principales manifestations d'un retour à la confiance, qui est du meilleur augure pour l'avenir prochain, à l'aube de 1933.

Une découverte

Un savant britannique, M. Bachelor, vient de faire une découverte d'un très grand intérêt scientifique.

Ce savant aurait trouvé un appareil permettant d'émettre des rayons lumineux pratiquement identiques aux rayons solaires dont ils n'auraient cependant pas certaines propriétés nocives.

Des expériences concluantes auraient été faites. Des fleurs en cours d'écllosion, soumises aux nouveaux rayons, se seraient épanouies en quelques instants.

Bolivie et Paraguay

On mande d'Assomption qu'un communiqué du ministère de la guerre dit que les troupes paraguayennes ont battu l'ennemi à Nanawa après une attaque énergique.

Soixante Boliviens ont été tués. Des nombreux prisonniers ont été capturés. Un matériel important a été saisi. Un lieutenant et quatre soldats paraguayens ont été tués au cours du combat.

Le conflit d'Extrême-Orient

Sir Francis Lindley, ambassadeur de Grande-Bretagne à Tokio, a rendu visite au comte Uchida, ministre des affaires étrangères. La plus grande discrétion a été observée quand au sujet de cet entretien. Toutefois, on pense que l'ambassadeur britannique a dû soumettre au gouvernement japonais une proposition assez importante pour essayer de tirer la querelle manchoue de l'impasse où elle est engagée devant la S. D. N.

Le conflit sino-japonais

Des troupes chinoises ont attaqué dimanche matin des gardes japonais à Chin-Men-Kou, les Japonais ont repoussé cette attaque au cours d'un engagement.

EN PEU DE MOTS...

— Une auto qui roulait sur la glace, près de Siralessend (Allemagne), est tombée dans une fissure et a disparu à une profondeur de 10 mètres. Il y a 2 noyés ; un troisième passager a pu se sauver.

— En Espagne, la rivière Guadalquivir, dans la région de Malaga, a débordé. Plusieurs villages sont isolés par les eaux.

— Un bloc de rocher, pesant plus de 4.000 kilos, s'est détaché et est tombé sur une maison de Caney, occupée par Mme Descaveur et son fils, qui ont pu se sauver.

— Le Parquet d'Arles a fait procéder à l'arrestation de M. Pioch, maire des Saintes-Maries-de-la-Mer et du secrétaire de la mairie Dijol, pour faux et usages de faux en écritures publiques.

— Une bombe a fait explosion dans la résidence du banquier di Silvestra, à Philadelphie. Sa femme et son secrétaire ont été brûlés vifs et quatre enfants ont été blessés.

— Une grave affaire d'espionnage a été découverte en Roumanie. Une trentaine d'employés de la poste centrale de Bucarest ont été arrêtés.

NOS ÉCHOS

Signes particuliers.

Petite histoire que raconte Ulk, le satirique berlinois :

« Un monsieur qui n'entend pas grand chose à la politique fait la connaissance d'un jeune homme. Celui-ci porte un vêtement qui ressemble fort à un uniforme. Une ceinture lui serre la taille, un insigne d'argent orne sa vareuse et, quand il salue, il lève le bras droit à la verticale. »

— J'ai l'impression, dit le monsieur que vous faites partie d'une association politique. Seriez-vous communiste ?

— L'autre bondit : « Comment pouvez-vous me dire une chose pareille ? Je suis national-socialiste, voyons ! »

— Bien, bien ! fait le monsieur qui ne comprend pas grand chose à la politique, excusez-moi. Mais y a-t-il donc une telle différence ?

— Permettez, réplique le jeune homme : que vous ne sachiez pas reconnaître les insignes de parti passe encore, mais il est des distinctions que vous devez faire du premier coup d'œil : un national-socialiste a un visage ouvert, franche, énergique, tandis qu'un communiste a l'air sournois, renfermé et veule. »

— Ah ! ah ! dit le monsieur qui n'entend pas grand chose à la politique, ah ! ah ! parfait ! Et depuis combien de temps avez-vous quitté le parti communiste ?

Marius et le micro.

Dimanche, pendant les discours prononcés au banquet qui suivit le lancement du Président Doumer, à La Ciotat, le radiodiffuseur occupait une place de choix. Mais, les discours ayant été légèrement retardés, le poste récepteur s'inquiétait.

De la salle du banquet, l'émetteur le rassura... « Ne t'impatiente pas... La glace est sur la table... »

Et, comme un peu plus tard, l'autre se plaignait, sans doute, de mal entendre, l'émetteur prononça ces paroles décisives :

— Tu n'entends pas bien ?... Hé ! C'est bien sûr Marius qui secoue le micro... »

La statuette de von Schleicher.

Le bureau qu'occupe le général von Schleicher à la chancellerie d'Empire est des plus simples. La pièce est de style moderne et garnie de boiseries de citronnier clair ; elle est dépourvue de toute espèce d'ornement ; rien aux murs. Seulement sur le bureau, une petite statuette représentant la Victoire de Samothrace.

Mais il va sans dire que le chancelier du Reich n'attache pas à cette statuette une valeur symbolique. — Elle me rappelle, au contraire, cent fois, ce qui doit manquer le moins

L'ancienne Ecole Normale de Cahors (1832-1852)

(suite et fin)

Leclaire révoqué, on envoya un Aveyronnais, Boutarie à l'« esprit d'ordre » et aux « rares capacités ». Malheureusement de santé délicate, il abandonna ses fonctions en juillet 1843, « par suite de sa mauvaise santé », mais il n'oubliera jamais le département du Lot, et, à sa mort survenue vers 1859, il lui laissera un legs de 1.500 fr. « pour être employé à former des instituteurs ».

Au départ de Boutarie, l'inspecteur des écoles primaires, Juge fut chargé de la direction de l'Ecole normale, d'abord à titre provisoire, puis à titre définitif ; il conservera ces fonctions jusqu'en novembre 1850, époque où il fut appelé à la direction de l'Ecole normale de Douai.

Inspecteur primaire depuis 1835, Juge avait eu à faire appliquer la loi Guizot de 1833, et le personnel n'était pas sans appréhender sa sévérité. Son action comme Directeur devait être aussi profonde, non seulement sur les élèves-maîtres dont les derniers survivants ne parlaient de lui qu'avec respect, mais aussi sur les deux maîtres-adjoints qui furent longtemps ses collaborateurs, Cabret et Labrotte qui devaient devenir eux-mêmes d'excellents Directeurs d'Ecole normale.

On connaît la fin tragique de Juge. Retiré à Paris, il avait un jour pris un fiacre pour une promenade au bois de Boulogne. Au moment de régler la course, il paya suivant le tarif, mais le cocher, Colignon, réclama davantage. Juge versa la somme demandée mais en annonçant qu'il porterait plainte. Il le fit, et le cocher fut mis à pied.

Mais à quelque temps de là, Colignon se présenta chez Juge, lui demandant un certificat constatant qu'il lui avait remboursé le trop perçu, pièce indispensable, disait-il, pour obtenir sa réintégration. Au moment où Juge se disposait à établir la pièce réclamée, Colignon le blessa mortellement d'un coup de pistolet. Condamné à mort, Colignon fut exécuté place de la Roquette, le 6 décembre 1855.

Les deux derniers Directeurs Giroud et Servan ne firent que passer. D'ailleurs, depuis 1849, l'Ecole normale du Lot était condamnée : trop d'instituteurs, et particulièrement les anciens élèves de l'Ecole normale, avaient adhéré bruyamment à la révolution de 1848 ; plus tard on les accusa de s'être faits « les agents de la propagande rouge » ; plusieurs se dressèrent contre le coup d'Etat du 2 décembre ; les vainqueurs ne pouvaient oublier cela ; une quinzaine d'instituteurs furent « suspendus de leurs fonctions », plusieurs furent révoqués, et, sous le prétexte que « toutes les communes du département se trouvaient pourvues de maîtres presque tous jeunes et ayant une longue carrière à parcourir », l'Ecole normale fut supprimée ; ses meubles vendus à l'encan et les bâtiments remis, à la suite d'un procès, à la ville de Cahors, laquelle devait les céder bientôt aux Sœurs de la Miséricorde contre le local du bureau de bienfaisance.

LES PROFESSEURS. — De 1832 à 1850 huit « maîtres-adjoints » se succédèrent à l'Ecole normale ; quelques-uns ne firent que passer ; Planvergne alla au Lycée en 1834, David, qui

L. SAINT-MARTY.

à un homme d'Etat : de la tête et des bras !

Histoire écossaise.

Un Ecossais a pris la dure résolution de céder aux instances de son fils et d'acheter à celui-ci une automobile (d'occasion, bien entendu). Mais, à la première sortie que le père et le fils font en commun, un accident arrive :

— Papa ! s'écrie tout à coup le jeune homme qui est au volant, papa ! les freins ne marchent pas !

— Eh bien ! dit le père, tâche au moins d'aller heurter quelque chose de pas trop cher.

L'heure avinée.

Par une ironie qui n'a pas été relevée sur le coup, le jour même où l'on enregistrait — 6° à Paris, le conseil des mi-

le remplaça, « s'absentait pendant les jours de classe pour jouer ». Comme il était « seul soutien de sa famille », la Commission proposa de lui imposer « le logement à l'école, sous la surveillance spéciale et l'autorité du directeur » ; mais le Ministre, moins humain, le révoqua. Buch qui vint ensuite, démissionna au bout d'un an et fut remplacé par le Directeur de l'Ecole primaire supérieure de Cahors, Leclaire lequel, quelques mois auparavant se proposait d'ouvrir « une école gratuite en faveur de la classe ouvrière ». Malheureusement pour lui, Leclaire « buvait » plus que de raison ; « sa conduite irrégulière » et sa mauvaise gestion comme Directeur provisoire firent décider qu'« il ne serait plus logé ni nourri à l'école ». Cette sanction ne dut pas le corriger, car l'année suivante il « avait cessé ses fonctions » et Rapatel le remplaça. Celui-ci, originaire de Prudhomat, ancien normalien, venait de diriger l'école primaire supérieure de Figeac. Au dire du Radical qui ne devait point l'aimer, Rapatel n'aurait connu « que les quatre premiers livres de la géométrie » et « ignoré à peu près tout le reste », au surplus « se mêlant de tout, même de ce qui ne le regarde pas, réhuteur, chef de lutrin, ménétier ambulancier... Au bout de cinq ans, Rapatel porta ailleurs son activité ; le Cadurcien qui le remplaça, Cabret auparavant « régent de mathématiques » au collège de Martel, devait rester jusqu'à la suppression de l'Ecole.

La chaire de « second » maître-adjoint n'eût que deux titulaires : Goly, mort en 1838 à l'âge de 67 ans, dont « les considérations philosophiques » où il entrait à l'occasion du cours d'histoire « étaient trop élevées pour ses élèves ». Bayle, qui le remplaça « fit mieux ».

Citons encore parmi les maîtres spéciaux, le flamand Bahaghel, pour le dessin, et les Cadurciens Couderc, pour la musique et Corbie « pour la taille et la greffe », lesquels, en 1848, ne s'occupaient de leurs fonctions que « très médiocrement ».

LES ÉLÈVES-MÂÎTRES. — Des élèves-maîtres, il nous reste peu à dire ; bien faible au début, le niveau général de leurs connaissances devait s'élever rapidement lorsqu'on eut enfin arrêté, à la suite de longs tâtonnements, le régime définitif de l'Ecole normale. « Quoique les instituteurs formés dans cet établissement ne soient pas tous à la hauteur de leur mission, ils l'emportent de beaucoup sur les maîtres que la loi de 1833 a trouvés en exercice » constate un rapport de 1838.

Les anciens élèves de l'ancienne Ecole normale — ceux du moins qui restèrent dans l'enseignement — devaient, pendant plus de quarante ans constituer l'élite des instituteurs du Lot et le nom de plusieurs d'entre eux se retrouve encore, avantageusement porté parmi les maîtres de nos jours.

Quant à ceux qui, « ne respectant pas la sainteté des engagements » pris, abandonnèrent l'enseignement public, leurs succès dans les diverses carrières qu'ils suivirent ne peuvent que témoigner, en faveur de l'établissement qui les avait formés.

Arithmétique.

Un père cite avec fierté les exploits sportifs de son rejeton :

— Croiriez-vous, dit-il, que par ce froid il traverse tous les matins trois fois la rivière à la nage ?

— Je le crois volontiers, fait l'interlocuteur. Mais comment s'y prend-il pour se réhabiliter, puisque ses vêtements doivent être sur l'autre rive ?

LE LISIÈRE.

Chronique du Lot

Elections à la Chambre d'Agriculture

Comme nous l'avons dit, les élections à la Chambre d'Agriculture auront lieu le dimanche 5 février prochain.

Il s'agit pour les agriculteurs d'élire les représentants professionnels chargés d'exprimer leurs desiderata et de défendre leurs intérêts.

Se représentent à leurs suffrages les hommes qu'ils ont élu en février 1927, lors de la création des Chambres d'Agriculture et qu'ils ont ensuite élus en septembre 1931. La première fois à une grosse majorité et la seconde à la presque unanimité des voix.

Ces candidats sont :
M. Raymond Calmels, propriétaire-agriculteur à Saint-Denis-Catus, Président de la Société d'Agriculture du Lot, Président sortant de la Chambre d'Agriculture.

M. Emile Couderc, propriétaire-agriculteur à Saint-Géry, président du syndicat des planteurs de tabac à Saint-Géry; vice-président de la Fédération des syndicats de planteurs de tabac; membre de la Commission paritaire de fixation du prix des tabacs (Ministère des Finances); expert des tabacs; membre de la Commission des permis de culture de tabac, et secrétaire sortant de la Chambre d'Agriculture.

M. Alfred Capmas, propriétaire, viticulteur à Lagardelle, membre sortant de la Chambre d'Agriculture.

M. Jean Brunet, propriétaire-fraisiculteur à Caillac, président de la Mutuelle-Bétail délégué de la Fédération des Associations agricoles, membre sortant de la Chambre d'Agriculture.

Unis et solidaires, forts de leur travail, fiers de n'avoir pas démerité, ces quatre excellents et dévoués représentants demandent aux agriculteurs le renouvellement d'un mandat qu'ils ont fidèlement rempli.

Ils ont adressé aux électeurs agricoles un appel et une profession de foi que chacun a reçu et où ils résumèrent l'œuvre utile accomplie par eux depuis six ans.

Nous avons ici-même rappelé en plusieurs articles, la tâche importante des Chambres d'Agriculture depuis leur création. Ce rôle va grandir beaucoup. Les circonstances sont graves. Il est nécessaire que les agriculteurs soient représentés par des hommes d'expérience et de dévouement, sachant ce qu'il faut faire et capables de le faire.

MM. Raymond Calmels, Emile Couderc, Alfred Capmas, et Jean Brunet remplissent parfaitement ces conditions. En renouvelant leur mandat, les agriculteurs du Lot serviront bien la cause agricole et feront œuvre de justice.

Règlement de l'élection

Le scrutin pour les élections à la Chambre d'Agriculture est ouvert à 8 heures du matin et clos à 15 heures. Les électeurs devront donc se présenter à la Mairie de leur commune avant 3 heures de l'après-midi. Passé 3 heures, leur bulletin de vote ne pourra plus être reçu.

Rappelons que les élections auront lieu dans toutes les communes des arrondissements de Cahors et de Gourdon pour le renouvellement ou l'élection dans chacun de ces arrondissements de 4 membres de la Chambre d'Agriculture, dimanche 5 février, pour le premier tour de scrutin.

D'après la loi, le dépouillement a lieu immédiatement après la clôture du scrutin par les soins du Bureau. L'Assemblée électorale est présidée par le Maire ou son délégué, assisté de deux électeurs qui sont : le plus âgé et le plus jeune des électeurs présents; le Bureau ainsi composé se complète en nommant un secrétaire pris dans l'Assemblée parmi les électeurs.

Un arrêté préfectoral en date du 20 décembre 1932, qui a dû être affiché dans et candidats les principaux renseignements dont ils peuvent avoir besoin.

LE MAT DE COGNAC

Voici le sommaire du neuvième numéro de cette intéressante revue qui vient de paraître.

Année décisive, éditorial. — Décadence, par Georges Duveau. — Les Sportulaires, par J. Cornil. — A propos d'architecture, par Louis-Emile Galey. — Flèches, par Curnon. — Léon Gambetta, par C. Pradel. — Soyons abolitionnistes, par la Cadurcienne. — Un succès, par Pierre Dilhae. — Un portrait de Mussolini, par Jean-Jacques Grumbach. — L'Oustal par Jh. Maurice. — Mathilde Pomès par Pierre Menanteau. — Poèmes inédits de Mathilde Pomès. — Les livres par Madeleine Israël. — La Fête à Française, nouvelle inédite, par Fernand Lequenne. — Echos.

Mérite agricole

M. Louis Gay, directeur des services agricoles du Lot, est promu officier du mérite agricole.

Sont nommés chevaliers : MM. Bonnet, propriétaire à Sérignac; Fraud, cultivateur à Livernon et Méjezaz, cultivateur à Livernon; Mme Arnaudet, à Saint-Vincent-Rive-d'Oli.

Votes de nos députés

Sur la disjonction proposée par la commission de l'article 6 du projet de gouvernement sur le redressement financier (le gouvernement a posé la question de confiance contre la disjonction), les députés ont voté :
Pour : M. René Besse.
Contre : MM. de Monzie et Maivy.
La Chambre a adopté par 401 voix contre 171.

Légion d'honneur

M. Hugon, percepteur de Gramat, est promu officier de la Légion d'honneur, au titre du ministre de la guerre. Nos félicitations.

Médaille militaire

La médaille militaire est attribuée à M. Doucet de St-Géré, qui, de la classe 1916, a fait la campagne, a été blessé 3 fois et cité 3 fois.
Nos félicitations.

Planteurs de tabac

A propos d'un vœu de la Fédération relatif à la variété de Nijkerk

M. A. de Monzie a reçu la lettre suivante de son collègue, le ministre des finances :

Paris, le 20 janvier 1933.

« Vous avez bien voulu appeler l'attention de mon département sur un vœu présenté par la Fédération des Planteurs de Tabac du Lot, en faveur de ceux de ses membres qui se livrent à la culture de la variété de tabac Nijkerk.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que la situation des intéressés s'est trouvée sérieusement améliorée par l'effet des mesures prises antérieurement en leur faveur. La prime de cru, a été, en 1930, relevée uniformément de 30 francs par 100 kilos. A la suite de cette bonification, le prix moyen aux 100 kilos de la récolte 1931 a atteint 847 fr. 91 alors que pour la variété Paraguay il a été de 853 fr. 59, faisant ressortir une différence très peu sensible.

« Par ailleurs, le service d'exploitation industrielle des Tabacs, estimant qu'une amélioration du rendement du Nijkerk devait être recherchée dans des progrès à réaliser dans les procédés culturaux, a porté en 1931, à 15.000 le nombre des pieds pouvant être cultivés à l'hectare. Le résultat obtenu a confirmé les prévisions. Alors que, jusqu'en 1931, le rendement en poids à l'hectare avait rarement dépassé 1.000 kilos, il s'est élevé, pour la récolte 1931, à 1.249 kilos et cela bien que la compacité utilisée ne soit ressortie, en 1931, qu'à 12.366 pieds à l'hectare contre 11.600 les années précédentes. Si les planteurs entrent plus complètement dans la voie indiquée, des résultats encore plus appréciables paraissent devoir être obtenus.

« J'ajouterai enfin que le Service du Monopole s'efforce encore d'améliorer la production du Nijkerk par une sélection appropriée... »

Association à Nice du Périgord Limousin et Quercy

Cette association, une des plus importantes de la Rivière, comprenant les originaires des Départements de la Charente, Charente-Inférieure, Corrèze, Creuse, Dordogne, Lot et Haute-Vienne a donné son banquet d'hiver au buffet de la gare de Nice, le dimanche 15 janvier 1933.

Au dessert M. de la Borie, l'aîné et dévoué Président, a lu son poétique discours célébrant le charme des pays de l'Amicale et la qualité de ses habitants.

Au cours de la réunion qui avait précédé le Banquet, M. de la Borie avait été réélu Président à l'unanimité avec tout le bureau sortant.

EDEN

DU MARDI AU JEUDI
SAMEDI ET DIMANCHE (en soirée)
JEUDI (matinée à 14 heures)
DIMANCHE (matinée à 15 heures)
Un des plus grands succès de l'Ecran
Mariène DIETRICH
DANS

"SHANGHAI EXPRESS"

(version française)
Film entièrement parlant français
C'est la vie elle-même, dans une action violente, évocatrice des passions humaines.
Un film prodigieux de mouvement, plein de tableaux étranges de la Chine mystérieuse et troublée, dans lequel le charme et le talent de sa principale interprète,
Mariène DIETRICH
atteint son paroxysme d'intensité.



PALAIS des FÊTES

MERCREDI 1^{er} — JEUDI 2 — SAMEDI 4
DIMANCHE 5 FÉVRIER
(Matinée et soirée)
SEMAINE DE GRAND GALA
PREMIERE PARTIE
ACTUALITÉS PATHE, sonores et parlantes.

ANNY CHAUFFEUR

ou l'art de... de se marier à deux... à l'heure...
comédie gaie parlée, interprétée par la délicieuse
ANNY ONDRA

ANNY ONDRA

La méthode d'Anny est pleine de charme et d'originalité. Anny méprise les hôdies. Elle conduit un tacot antidiluvien, équipé en roulotte. Suivez-la, elle roulera cette semaine dans la salle du « Palais des Fêtes » et vous ferez le plus amusant voyage qui soit.

DEUXIEME PARTIE MARCELLE CHANTAL

DANS
AU NOM DE LA LOI
drame policier parlant français
d'après le roman de Paul Bringuier
Le cinéma vit de mouvement. A ce titre « Au nom de la loi » est par excellence le type même du sujet pour l'Ecran. Rares sont les films qui, autant qu'« Au nom de la loi », auront été le prétexte à des décors aussi variés : Paris, Montmartre, les coins inquiétants de la banlieue, la Côte d'Azur, la lumineuse Marseille, les trains de luxe...
Interprétation remarquable de Marcelle Chantal, Charles Vanel, Gabriel Gabrio, Régine Dancourt, Jean Marchat, Jean Dax, José Noguero, Labry, Géo Labry, Nestor Ariani.

Prix des places sans augmentation

Location gratuite ouverte
Simone CERDAN et Fernand RENÉ

FÉDÉRATION DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DU LOT

On nous communique :
Une réunion de commerçants de la Section de la Fédération du Commerce et de l'Industrie s'est tenue dimanche 29 à la mairie de Cahors, à 17 heures.

Au tour du Président de la Fédération du Lot, tout le bureau, plus de 250 commerçants étaient venus se grouper pour affirmer leur union et leur solidarité, en face de l'avenir plein d'incertitude qui guette le commerce excédé de charges et d'impôts.

En ouvrant la séance, le Président, dans une courte allocution, définit le sort du commerçant, en présence des projets financiers des Gouvernements qui se succèdent. Il déplore l'inanité des vœux et des Congrès en face de politiciens qui placent les intérêts particuliers de leur propre situation politique avant les intérêts généraux du pays, et qui font litière des vœux de tout le commerce et de l'industrie. Il cite le geste admirable du Président de la République renonçant à 10 0/0 de sa liste civile, alors que les représentants de la nation, dont l'indépendance est exemptée de l'impôt sur le revenu, n'ont offert de l'ampulose, généralement, que de 200 francs. Il dit encore :

« Deux gouvernements se sont succédés, sans pouvoir trouver le moyen de restaurer nos finances. Que fera celui de demain ? Nous autres, commerçants, nous appelons celui qui, mettant fin à ces procédés d'inquisition et de fiscalité à outrance, comprendra enfin que la France ne retrouvera sa prospérité, que par la liberté de son commerce et de son industrie.

La nation tout entière est inquiète, anxieuse, elle s'étonne de ne pas voir surgir celui qui la sortira de ce marasme économique et qui lui rendra la confiance qu'elle n'a plus dans ceux qui dirigent ses destinées. Ceux même qui sont comblés, craignent pour demain, en face de ceux qui la crise, que traversent le commerce et l'industrie, a retiré leurs moyens d'existence : ceux qui ne mangent plus à leur faim, alors que d'autres se cramponnent à leurs prébendes, à leurs indemnités et à leurs cumulés... »

Après cet exposé, il rend compte de l'action de la Fédération qui a agi, auprès de la Confédération des Groupements Commerciaux et Industriels pour la décider à entrer dans la voie de l'action. Il donne connaissance des circulaires qu'elle a adressées aux 550 groupements affiliés à la Confédération, pour les inviter à se solidariser avec la Fédération du Lot, pour obtenir qu'elle passe des vœux aux actes.

Il fait connaître que la Confédération, répondant à l'invitation de la Province, a groupé, dans une vaste union, tous les Groupements parisiens et provinciaux et qu'elle tiendra ses assises à Paris le 1^{er} février, d'où sortiront les nouvelles directives auxquelles s'associeront tous les commerçants, et les industriels de France pour la défense de leurs intérêts, dans la Paix, la liberté et le travail.

Maire de Valon, avocat conseil de la Fédération, indique ensuite, à la demande du Président, les déclarations fiscales qu'auront à faire les commerçants, dans les 3 premiers mois de l'année.

Le Président, reprenant la parole, expose la situation qui serait créée au commerce français, si la loi, réduisant la semaine à 40 heures de travail, était votée ; augmentation du personnel, dans toutes les administrations et les chemins de fer, nouvel exode de la terre, augmentation du prix général de la vie, par l'augmentation des prix de revient, augmentation des marchandises fabriquées, impossibilité accrue d'exporter, aggravant finalement le chômage.

La séance est terminée par un ordre du jour voté à l'unanimité par l'Assemblée, approuvant l'attitude de la Fédération du Lot, en face de la situation financière, et faisant confiance à son Président qui va la représenter mercredi, aux assises générales du commerce à Paris.

CAMORS

Les Amis du Beau Vieux Quercy

GALA DE LA COMÉDIE FRANÇAISE

Madame B. DUSSANE

M. Pierre DUX

Mlle Jeanne SULLY

Enfin ! Les efforts du Comité ont réussi à vaincre une série de difficultés qui sont venues, l'une après l'autre, retarder cette magnifique soirée et ont failli l'empêcher.

Elle aura donc lieu. Elle est fixée au vendredi 3 février, en soirée, au Théâtre.

C'est un véritable gala de la Comédie-Française, pour lequel il a été nécessaire d'obtenir l'autorisation spéciale de l'Administrateur général. Car, sauf dans les tournées officielles, il est interdit à plus de deux artistes de la Comédie-Française de paraître ensemble dans le même spectacle.

La soirée sera composée d'une conférence-audition de Mme B. Dussane sur le sujet suivant : « De Versailles à Montmartre. Quelques souvenirs de France ». Cette causerie sera illustrée par une série de poèmes, fables et chansons qui auront pour interprètes Mme B. Dussane, M. Pierre Dux et Mlle Jeanne Sully.

Dans la deuxième partie de la soirée l'éclatante société et ses deux brillants camarades joueront la délicieuse comédie d'Alfred de Musset, le Caprice.

Le programme détaillé de la soirée se publiera, d'autre part, et adressé aux sociétaires.

NOUS RÉPÉTONS QUE LA RÉUNION AURA LIEU LE VENDREDI 3 FÉVRIER, EN SOIRÉE. ELLE COMMENCERA À 21 HEURES PRÉCISES. LA LOCATION EST OUVERTE COMME D'USAGE.

L'INAUGURATION D'UN MONUMENT A LA CATHÉDRALE

Dimanche matin a été inaugurée à la cathédrale le monument de Mgr Grimardias qui fut pendant trente ans — de 1866 à 1896 — évêque de Cahors où il a laissé une grande mémoire de bonté et de hauteur d'esprit.

Un monument en marbre blanc, est une belle œuvre artistique due au ciseau de notre compatriote, le maître-sculpteur Rougé. Il fait honneur à son talent. Il représente l'ancien évêque, revêtu de ses attributs, étendu sur son lit de mort.

A la cérémonie d'inauguration, c'est M. Blanc, vicaire-général, qui prononça le panegyrique de Mgr Grimardias.

Renouvellement des sépultures

Après avis de Mairie. — Le Maire de la Ville de Cahors rappelle à ses administrés que la Section n° 10, dans laquelle des inhumations ont été faites du 11 septembre 1925 au 26 mars 1926, va être affectée à de nouvelles sépultures. Il invite, en conséquence, les familles intéressées à enlever avant le 15 février 1933 les signes funéraires placés sur les tombes de leurs parents. Elles sont prévenues qu'après ce délai, les corps seront enlevés et qu'elles ne seront point admises à élever des difficultés ou réclamations quelconques.

La Boule Cadurcienne

Les membres du Conseil d'administration et de la Commission administrative, sont invités à se rendre, le vendredi 3 février 1933 à la réunion mensuelle, à 20 h. 30 du soir. Salle réservée du Café de l'Industrie.

Ordre du jour : achat de jeux de boules ; cartes de cotisation pour 1933 ; questions diverses.

Le Secrétaire Général : ELIE.

Accident

M. Deltheil, de Fages, se trouvant à Luzèch, voulut monter sur une charrette pour rentrer chez lui. Il glissa et tomba.

Dans la chute, il s'est fracturé la cuisse. Il a été transporté à l'hôpital de Cahors.

Le temps

Le dégel est arrivé tout d'un coup. Vendredi le thermomètre marquait encore — 8, et dimanche, il est monté à 15 au dessus de zéro.

D'aucuns disaient : « Quelle belle journée printanière », et, effectivement, ayant délaissé le paradis, ils s'installèrent sur la terrasse des cafés.

La prudence, par ces brusques changements de température, est imposée pour la santé. Hélas ! il en est qui, malgré toutes les précautions qu'ils peuvent prendre, n'ont pas pu éviter d'être atteints par le mal du jour !

Le temps de dimanche laisse-t-il prévoir le départ du froid ? Les météorologistes annoncent que c'est l'arrivée de la pluie, et disent-ils, gare au verglas.

Et de fait, dans la soirée de dimanche, la pluie est tombée mais vers 20 h. 1/2 un fort orage éclata. Un vent très violent souffla et la pluie tomba en trombes. Puis vers 21 heures environ le tonnerre gronda longuement et fortement.

Cette intervention du tonnerre en cette saison est plutôt rare. Que nous sera la température des jours suivants ?

Défaut d'appareil sonore

Pour défaut d'appareil sonore et défaut de plaque d'identité un sujet italien, nommé Attiva, a été l'objet de 2 contraventions à Luzèch.

Foies d'oies

A la foire de Cazals, il y a un apport de 150 kilogs de foies d'oies qui ont été vendus de 22 à 28 francs le 1/2 kilo.

Les Sports

AVIRON CADURCIEN

Dimanche dernier, l'état du terrain étant douteux, par suite du froid, le comité de l'A. C. n'avait pas jugé à propos de conclure de match pour son équipe de rugby. La température s'étant améliorée, les joueurs se sont rendus à l'entraînement. De son côté, la section basket-ball n'a pas chômé : elle a disputé un match amical contre les Jeunes Cadourques, sur leur terrain. Après une partie fort intéressante, les deux équipes, de valeur sensiblement égale, dominèrent tour à tour, mais la victoire sourit à l'équipe de l'Aviron Cadurcien, plus en souffle et plus entraînée que sa rivale.

Dimanche prochain, le stade Lucien-Després ne chômera pas. Nos voisins, l'excellente équipe première du Club Athlétique Capdenacois, sera l'hôte de l'Aviron.

Beau match en perspective, dont nous reparlerons.

En basket-ball, les équipes 1, 2, 3 de l'Aviron Cadurcien, rencontreront, en championnat du Lot, les équipes correspondantes de la Quercynoise.

Au cours d'un entraînement de l'équipe de basket, le ballon est tombé au Lot. La personne qui le repêchera est priée de le remettre au siège, Café Tivoli, ou à M. Larrivé, rue Maréchal-Foch. Bonne récompense.

A SAUZET.

Basket-ball, Matchs amicaux. — Le public sauzétain a assisté dimanche dernier à 2 matches amicaux très plaisants. Les équipes 2^e et 1^{re} de l'U. S. de Caniac ont été successivement opposées aux équipes 2^e et 1^{re} de Sauzet.

La 1^{re} partie voit le triomphe de « jaune et noir » de la « Grappe sportive » qui pratiquent un jeu plus rapide que leurs adversaires.

La vitesse augmente au cours du 2^e match où il est permis de noter souvent, de part et d'autre, de belles passes entraînant de jolies phases de jeu.

Le score de cette 2^e partie est fixé sur le score de 16 à 13 en faveur de Sauzet. Le public nombreux qui se pressait sur les touches a remarqué avec juste raison les sérieux progrès des joueurs de la « Grappe sportive ».

Les 2 matches ont été successivement arbitrés avec compétence par MM. Poin-telin, de la « Grappe sportive », et Vigoroux, secrétaire général de la Fédération lotoise B. B.

Les dirigeants de la Grappe sportive sont heureux de remercier les personnalités de la Fédération qui avaient bien voulu assister à ces deux matches : MM. Menanteau, directeur de l'École normale de Cahors, président de la Fédération, le Capitaine Deleuze, chef du service départemental d'Éducation physique, conseiller technique de la Fédération, Métaire, vice-président, Vigoroux, secrétaire général, Delmas, trésorier.

Dimanche prochain, 5 février, les équipes de Sauzet se déplacent à Caniac : 1^{re} équipe, match amical.

A Cahors : 2^e équipe, match de championnat avec l'équipe II de la « Quercynoise ».

A SALVIAAC.

Match d'entraînement. — Dimanche 29 janvier, le Club athlétique Salviaacois recevait sur son terrain des sports de la Requillon l'Avenir Cazalais en match amical ou plutôt en match d'entraînement. C'était la première sortie de l'Avenir Cazalais en association, et le début de plusieurs joueurs du Club athlétique Salviaacois.

Cette dernière équipe était en outre incomplète, plusieurs de ses meilleurs joueurs étant grippés.

La partie fut malgré cela très intéressante et suivie par la foule habituelle des amis des sports. Durant la première mi-temps Salviaac marque 4 buts, Cazals 0.

En deuxième mi-temps Cazals se reprend bien vite et marque successivement 2 buts, 5 nouveaux buts sont notés à l'actif de Salviaac. Le temps était tout à fait favorable, cette partie tout à fait amicale exempte de toute brutalité fut beaucoup au public qui se montra satisfait. Excellent arbitrage de M. Jean Vielmon.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montrastier

Nécrologie. — C'est avec un bien vif regret que la population de Castelnau a appris la mort de M. Mourgues, instituteur honoraire, trésorier du Comité agricole cantonal et de la Mutualité-Bétail. M. Mourgues était très estimé dans notre commune où il s'était retiré à l'heure de sa retraite.

A ses obsèques assistait une foule considérable qui a manifesté ses vives sympathies à la famille à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

Labastide-du-Vert

Aviz de tournée. — Les habitants de la commune de Labastide-du-Vert sont prévenus que M. le percepteur de Catus se rendra à la mairie de cette commune le 3 février 1933, de 9 h. à 11 h., pour y percevoir les contributions et revenus communaux et y payer les rentes et divers traitements ainsi que les retraites ouvrières.

Deuil. — Décidément la mort s'acharne à frapper de rudes coups sur notre paisible localité : nous enregistrons en effet 2 décès le même jour.

Vendredi 27 janvier, après l'angéus du matin, la cloche sonnait le glas de Bley Félix ; le soir, elle en sonnait successivement deux : Dehosque Léon, grand mutilé de guerre, médaillé militaire était décédé dans la journée à l'hôpital de Cahors.

Bley Félix, âgé de 65 ans, a succombé à une crise d'urémie après quatre jours de violentes et cruelles souffrances. Ses obsèques eurent lieu samedi matin au milieu d'une assistance nombreuse ; comme le défunt avait été mobilisé comme garde-voie, l'« Amicale » avec son fanion en berne, accompagna sa dépouille mortelle.

En cette pénible circonstance, nous adressons nos sympathiques condoléances à Bley Gabriel et à sa dame, fils et bru du défunt, ainsi qu'à tous les membres de la famille en deuil.

Disparu

On signale qu'un enfant, demeurant à Leyme, élève de l'école St-Charles, a disparu depuis vendredi.

Foies d'oies

A la foire de Cazals, il y a un apport de 150 kilogs de foies d'oies qui ont été vendus de 22 à 28 francs le 1/2 kilo.

re de Labastide-du-Vert accompagna la dépouille mortelle du regretté Dehosque Léon décédé à l'hôpital de Cahors, à l'âge de 48 ans. C'est une victime de la grande guerre qui disparaît après 18 ans de cruelles souffrances.

« L'Amicale », fanion en berne assistait, au complet, à ses obsèques. Dehosque avait été en effet un des actifs fondateurs de cette association et son dévoué président pendant plusieurs années ; il en était actuellement le secrétaire. La F. D. des victimes de la guerre avait envoyé une délégation, avec son président M. Troupel. De nombreux amis des localités voisines avaient tenu également à accompagner la dépouille mortelle du regretté Dehosque.

De sa vie civile et militaire nous ne dirons rien, car nous reproduisons en extenso les discours prononcés au cimetière par M. Girma Emilien, président de l'Amicale, au nom des A. C. et de M. Labro Auguste, maire, au nom de la municipalité et de la population. Nous retenirons de ne pouvoir en faire autant de celui de M. Troupel, qui, au nom de la F. D. lui a adressé un dernier adieu.

Devant cette tombe prématurément ouverte, nous nous inclinons pieusement et nous saluons avec respect la dépouille mortelle de notre regretté camarade et ami.

A sa veuve inconsolable, à ses enfants éplorés : Mme Noël Atgüé, institutrice à St-Caprais ; Marthe et Jean, à son gendre Noël Atgüé, à sa sœur et son beau-frère, Mme et M. Mousset, à sa nièce Mme Perrier, institutrice dans la région parisienne, à tous ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, à tous les membres de la famille en deuil, nous adressons nos condoléances émuees et attristées. — A. B.

Discours de M. Girma Emilien

Mesdames, Messieurs, Chers camarades,

« Vous voyez, camarades, quelle est la conclusion fatale de toutes ces épopées que des écrivains ont écrits en traitant de glorieuses. Contemplant ce résultat final, c'est une fosse ouverte qui va se refermer sur un être qui nous fut cher. Tout cela entouré d'une famille en pleurs et de camarades qui font des efforts pour ne pas laisser éclater leurs sanglots.

Notre cœur d'humain se révolte de savoir que les misérables fauteurs de cette immense crime vivent impunis, hors d'atteinte de nos colères et nous nous battrons pour parfaire le bonheur des peuples.

Tyrans inassouvis, puisque la vue de tant de martyrs n'arrête pas vos monstrueuses décisions, qu'avez-vous donc à la place du cœur ? Vous ne pouvez être des hommes comme nous, vous n'en portez que le masque, vous n'êtes que des vampires échappés des enfers, assoiffés de souffrances, de larmes et de deuil ; comme tels nous vous maudissons.

Il y a déjà plus de 18 ans que le bas au milieu de ses camarades du 207 R. I. au camp de Mailly, une balle blessa la vie de ce cher ami et je ne me trompe pas en disant que c'est en ce jour de septembre 1914 que sa vie fut brisée, car depuis cet instant, tant dans les hôpitaux que parmi les siens, il a compté plus de mois de souffrances que de jours de vrai bonheur.

Parti sain et vigoureux en août de cette année terrible, un mois plus tard, il était devenu un infirme incurable, un misérable condamné à souffrir presque sans répit, ayant l'espoir qu'avec un peu d'énergie il pourrait rester encore un homme comme nous tous les autres, il a pendant 15 ans au moins, refusé de se laisser diminuer, de se laisser amputer, de subir l'opération chirurgicale que la science des docteurs lui conseillaient. Enfin, las de souffrir si cruellement, il dut s'y résigner. Je me souviens alors de ses regrets amers dus au soulagement éprouvé après cette opération, de ne pas y avoir eu recours plus tôt, il faisait à cette époque des projets, mais hélas ! cet accalmie fut de courte durée, le mal réapparaissait bientôt et allait de jour en jour s'aggravant jusqu'à dénouement fatal. Donc, pour lui, résultat de la guerre : 2 mois de tranquillité qui partagent 18 ans de douleurs, puis c'est la mort.

France morale, l'horrible angoisse des êtres qui se sentent minés par le mal implacable, s'ajouta à la souffrance physique et ne tarda pas à abattre sa robuste santé.

Ah ! oui, la voilà bien, la guerre sinistre et odieuse, elle ravagera longtemps dans la génération du feu ; faisons encore une fois devant ses restes sacrés le serment solennel de la bannir pour toujours.

Mais les morts nous demandent autre chose que des regrets ; sur un champ de bataille, un soldat remplace aussitôt celui qui est tombé à son poste. La vie est un perpétuel champ de bataille où l'on se remplace successivement et ceux qui tombent s'en vont avec moins de regrets s'ils sont assurés que, après eux, d'autres viendront qui auront le même souci de continuer l'œuvre déjà commencée.

Mon cher ami, c'est guidé par ton exemple que nous continuerons la même tâche, jusqu'au jour où, à notre tour, nous irons te rejoindre, dans le lieu où l'on ne se quitte plus.

A ta veuve, à tes enfants, à ta famille, nous adressons, au nom du Conseil municipal et de la commune, nos bien sincères condoléances.

Montgesty

Décès. — Décès à l'âge de 80 ans, au village de Cascavel, de Maranzac Denis, (congestion déterminée par le froid). Nos bien sincères condoléances à la famille.

Marriage. — Publication de mariage qui sera célébré à Gindou, entre M. Lavaur Louis, de Montgesty, et Mlle Darnis Marie, de Gindou.

Nuzéjous

Conseil Municipal. — Le Conseil municipal de la Commune de Nuzéjous s'est réuni le dimanche 29 janvier 1933, sous la présidence de M. Cammas, maire. Tous les membres du Conseil étaient présents.

Le Conseil donne un avis favorable à une demande d'assistance aux femmes en couches, désigne les répartiteurs pour l'année 1933 et donne son adhésion à la constitution d'un syndicat intercommunal ayant pour objet l'organisation en commun des cylindrages des voies communales.

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret le décès à Beauville (Lot-et-Garonne) de notre excellent compatriote M. Pradel Damien, décédé à l'âge de 44 ans. Nous prions la famille de vouloir bien trouver ici l'expression de nos condoléances les plus attristées.

Montcléra

Mérite agricole. — C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons appris la nomination de M. Jean-Louis Billières au grade de Chevalier du Mérite agricole.

M. Billières jouit ici de l'estime et de la sympathie de tous. Conseiller municipal depuis de nombreuses années, propriétaire exploitant, il a plus de 40 ans de pratique agricole.

Nous lui adressons à l'occasion de cette distinction méritée, nos sincères et chaleureuses félicitations.

Belfort-du-Querzy

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni dimanche dernier sous la présidence de M. Planchou, maire. Le Conseil ratifie les décisions de la Commission d'assistance médicale et arrête la liste des assistés. Une demande d'allocation aux femmes en couches reçoit avis favorable.

Egalement avis favorable est donné à trois demandes d'allocation militaire, formulées par les familles de trois jeunes gens qui font partie du contingent à incorporer prochainement.

Enfin, on s'occupe de l'élargissement et de l'aménagement du chemin de Haouzas à St-Généziès. Une délibération fortement motivée est prise pour demander l'aide et une subvention au génie rural.

La séance est levée à midi.

Varaire

Nécrologie. — Ces jours derniers est décédée Mme Cayla, à l'âge de 80 ans. C'était une excellente femme, dont la mort a provoqué de vifs regrets à Varaire et dans la région.

Nous prions la famille d'agréer nos sincères condoléances.

St-Matré

Transports automobile. — Nous apprenons que M. Maradènes, entrepreneur à St-Matré, va créer un service journalier, entre Saint-Matré et Cahors, à partir du 1^{er} février 1933.

Ce nouveau service a pour but le transport du lait produit dans différentes communes à la coopérative de Cahors, de même que celui des voyageurs.

Horaires des départs et localités desservies. — St-Matré : 5 h. 45 ; Moulin-Res-sorts : 6 h. 15 ; Belmontet, 6 h. 30 ; Bovilla, 7 h.

Départ de Cahors : Lundi, mardi, jeudi, vendredi et dimanche, à 11 h. ; mercredi et samedi, à 4 h. du soir.

De plus, il est entendu que ce service d'autobus étant libre, les heures de retour peuvent être modifiées au gré des voyageurs.

Nous applaudissons de tout cœur à pareille entreprise et souhaitons bonne chance à M. Maradènes.

Sauzet

Basket-ball. Matches amicaux. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Duravel

Nos compatriotes. — Nous apprenons avec plaisir que M. Jean Roudié, interne à l'Hôpital St-André à Bordeaux, vient d'être désigné comme chirurgien opérateur à l'Hôpital de Figeac.

Il est fils de Mme veuve Roudié, et du docteur, décédé il y a quelques mois, et petit-fils de Mme Cassaignes, du château de la Gineste.

Il arrive dans sa nouvelle résidence précédé d'une telle réputation de haute compétence professionnelle, de sérieux, d'intégrité qu'il y sera accueilli et dans l'administration et dans le public avec l'enthousiasme et l'estime qu'il mérite.

Nous y joignons nos félicitations pour lui et toute la famille Roudié-Cassaignes.

NE VOUS SOUCIEZ PLUS DE VOTRE AVENIR

— C'est une façon de parler, direz-vous. On s'inquiète toujours plus ou moins. Cela dépend du tempérament.

— Du tempérament, peut-être, mais aussi d'un peu de prévoyance. Il est un moyen de vous libérer de vos soucis d'avenir, et à la portée de tout le monde, c'est de vous assurer sur la vie. Il n'est pas de plus sûre valeur qu'un contrat d'assurance sur la vie. Vous l'êtes-vous jamais dit ? C'est une valeur qui n'est sujette à aucune fluctuation. Un contrat d'assurance sur la vie représente, sans aléa, la somme réelle pour laquelle il a été souscrit. Ce n'est pas tout. Ce contrat vous procure une sécurité matérielle évidente. N'importe quel Agent d'assurances vous le prouvera avec des chiffres. Mais n'oubliez pas aussi une sécurité morale, source de bonne santé.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Une conséquence de la température. — En procédant dans un bois de Foissac (Aveyron), à un chargement d'arbres pour M. Lagane, exploitant d'une scierie à Figeac, l'ouvrier Rougeyrolles Albert a glissé sur la terre gelée et s'est fait une entorse tibio-tarsienne droite qui l'empêchera de se livrer à tout travail pendant une quinzaine de jours.

Cahus

Naissance. — Un gros garçon est né chez les époux Chalmette, à Cahus. Tous nos compliments et nos meilleurs vœux de bonne santé.

Gintrad

Obsèques. — Vendredi ont été célébrées les obsèques de M. Puyjalou, décédé à l'âge de 77 ans.

C'était un bien brave homme qui ne comptait que des sympathies dans la commune.

Nous adressons à sa veuve et à son fils nos vives sympathies.

Prudhomat

Nous aurons le pont. — Jeudi a eu lieu une réunion présidée par M. Jammes, maire, à laquelle assistaient de nombreux propriétaires.

Le but de la réunion était la mise au point du projet de construction d'un pont sur la Bave entre Villac et la Rouquette, en face du prolongement de la route de St-Martin.

La question a été examinée par tous les assistants.

Il est à espérer que le plan et le devis du pont seront bientôt établis, et que le pont si nécessaire sera construit dans le courant de l'année.

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de Mlle Bennet, décédée à l'âge de 23 ans, à Paris, après une courte maladie.

Elle était la fille de M. et Mme Bennet, instituteurs en retraite auxquels nous adressons nos sincères condoléances.

Cajare

La foire. — La foire du 25 janvier, par suite d'une température glaciale, n'a pas eu son importance habituelle ; cependant le foirail était bien garni, mais peu d'acheteur. Cours pratiqués :

Bœufs de gros attelages, de 4.000 à 5.000 fr ; moyens, de 2.500 à 3.500 francs ; taurillons, de 1.500 à 2.000 francs ; vaches, de 2.500 à 3.500 fr., le tout la paire ; veaux, de 6 à 7 fr. le kilo ; brebis, de 100 à 150 fr. pièce ; porcelets, de 150 à 250 fr. ; porcs gras, de 350 à 400 fr. les 50 kilos ; agneaux, 4 et 5 fr. le kilo.

Au marché. — Œufs, 7 et 8 fr. la douzaine ; poulardes, 4,50 ; poulets de grains, 5 fr. et 5 fr. 50 ; poules, 4 fr. et 4 fr. 50 ; dindes, 5 fr. ; dindons, 5 fr., le tout la livre ; pigeons, de 11 à 12 fr. ; pintades, de 35 à 40 fr., le tout la paire ; lapins domestiques, 2 fr. 50 la livre ; oies grasses, 7 fr. 50 le demi-kilo ; foies gras, 25 fr. la livre ; canards, 7 fr. 50 la livre.

Marcilhac

Nécrologie. — Samedi 28 janvier, une foule nombreuse et recueillie accompagnait à sa dernière demeure, la dépouille mortelle de Mme Clarisse Pradines, épicière à Marcilhac, décédée à l'âge de 80 ans. C'est une figure sympathique qui disparaît, emportant dans la tombe, les regrets de tous.

L'aménité, les sentiments dévoués de la défunte étaient unanimement appréciés.

A sa famille en deuil, en particulier, à son mari M. Léon Pradines à son fils M. Edouard Bouby nos sincères condoléances.

Cornet blanc. — Le 29 janvier a été célébré à la mairie de Marcilhac le mariage de Mlle Gergette Faure et de M. Marc Peyrilles menuisier à Cahors.

Nous adressons à la gentille épouse ainsi qu'à son mari nos vœux de bonheur les plus sincères. — P. M.

Latronquière

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Martel, décédé à l'âge de 83 ans.

M. Martel avait été maire, pendant plusieurs années, de la commune de Labastide-du-Haut-Mont.

On annonce également que sa sœur vient de décéder, le même jour, à l'âge de 80 ans.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Torrou

Hyméne. — Mardi a été célébré le mariage de M. Benne, avec Mlle Gauzin. Nos meilleurs vœux aux jeunes époux.

Espédaillac

Temps bizarre. — Au froid rigoureux de ces jours derniers a brusquement succédé une température printanière. La journée de dimanche fut particulièrement chaude et même lourde. Le soir de ce même jour, un orage a éclaté sur notre commune et les environs. Pendant près d'une heure, des éclairs et de forts coups de tonnerre se sont succédé accompagnés d'une pluie violente.

Bio

Démographie. — Au cours de l'année 1932, on a enregistré à l'état civil 8 naissances, 1 mariage, 12 décès.

En 1931, il avait été enregistré 3 naissances et 10 décès.

Une vraie Crème de Beauté...

... doit conserver le velouté et la souplesse de votre peau, et non pas seulement dissimuler ses imperfections. Evitez donc l'emploi des crèmes inertes ; usez d'une crème active, ni sèche, ni grasse, toujours fraîche, toujours saine, pour rester jeune et séduisante éternellement.

Vous n'avez pas le choix, Madame : adoptez la



BIEN OBSERVER SON MODE D'EMPLOI

Arrondissement de Gourdon

Gramat

Le ventre de Gramat. — Il a été consommé en 1932, à Gramat : 97 bœufs ou vaches, 464 moutons, 799 veaux, 700 porcs.

Miers

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Pouzalges, décédé à l'âge de 86 ans et de Mme Varelles.

La semaine dernière, avaient eu lieu les obsèques de la mère de Mme Varelles.

Aux familles en deuil, nous adressons nos condoléances.

Labastide-Murat

Poste rurale. — M. Edouard Roques vient d'être déclaré adjudicataire du service de la poste automobile rurale.

Martel

Poste rurale. — Le service de la poste automobile rurale sera assuré par M. Alvère, qui a été déclaré adjudicataire.

St-Germain-de-Bel-Air

Foire. — Notre foire mensuelle a été petite par suite du froid (10 degrés au-dessous de zéro).

Voici les principaux cours pratiqués : Bœufs de travail, de 3.500 à 4.500 francs ; bouvillons, de 2.500 à 3.500 francs ; veaux d'élevage, de 1.000 à 2.000 fr., le tout la paire ; bœufs pour la boucherie, 150 fr. les 50 kilos ; veaux, de 6 à 6 fr. 50, le kilo.

Brebis avec agneau, 170 à 200 francs ; brebis avec deux agneaux, 250 à 280 fr. ; agneaux pour la boucherie, 7 fr. le kilo.

Au marché : poulets de grain, 5 fr. ; poules, 4 fr. ; dindons, 4 fr. 50 ; dindes, 5 fr. ; lapins, 2 fr. 25, le tout le demi-kilo ; foies d'oie, de 40 à 45 fr. ; truffes, de 50 à 60 fr., le tout le kilo.

Salviac

Hyméne. — Nous apprenons le prochain mariage de notre distingué compatriote M. le docteur Goudal, médecin-major en retraite, officier de la légion d'honneur, de notre ville, actuellement à Toulon avec Mme veuve Chanagnette, veuve d'un commandant d'artillerie coloniale. Nos meilleurs vœux de bonheur.

Match d'entraînement. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Souillac

Planteurs de tabac de France. — Le 22 janvier s'est réuni, dans une des salles du grand hôtel Moderne, le comité d'organisation du congrès.

Étaient présents : M. Peyrilles adjoint au maire de Souillac ; M. Léry, conseiller général ; M. Lavergne, président du syndicat d'initiative, membre de la Chambre de commerce ; M. Camil, président de la commission des fêtes ; le bureau de la Sous-Fédération en entier ainsi que MM. Vergnes et Edmond Massaud, du syndicat de Lanzac.

Le comité a posé les bases principales du budget de l'organisation.

Vol et vagabondage. — Le tribunal correctionnel de Brive a condamné à 3 mois et 1 jour de prison la nommée Adrienne Pébrun, inculpée de vols commis à Souillac et à Brive.

Dernière heure

En Allemagne

Un coup de théâtre s'est produit en Allemagne. Ces jours derniers encore, on déclarait que la combinaison Hitler-Papen n'aurait pas lieu et voici que cette combinaison est faite : Hitler est nommé chancelier et von Papen vice-chancelier.

ON DEMANDE

Bonne steno-dactylo
S'adresser : Établissements MEYRAT et VIDAL, à Cahors.

Pain complet frais
Préparé d'après la formule et la farine Heudebert

Vente exclusive Boulangerie BERGON
Spécialités de tous pains de régimes et pains sans sel

DÉPÊCHES
Paris, 10 h. 40.

Les pourparlers de M. Daladier
Paris. — M. Edouard Daladier qui avait suspendu ses pourparlers à deux heures du matin, a reçu dès huit heures trente MM. Pierre Cot, Eugène Frot, Hulin, Chautemps et Bonnet.

En quittant le ministère de la guerre, M. Chautemps déclara : « La combinaison aboutira. M. Daladier va réunir ses futurs collaborateurs et il espère que nous irons avant midi à l'Élysée. »

Le douzième provisoire
Paris. — M. Chéron a déposé, ce matin, sur le bureau de la Chambre le projet de douzième provisoire applicable au mois de février.

Le projet a été aussitôt renvoyé à la commission des finances et la séance suspendue.

Est-ce à cause d'Hitler ?
Berlin. — Le général von Hammerstein, chef de l'Etat-Major général, a démissionné.

LE NOUVEAU MINISTÈRE

Le nouveau ministère serait constitué ainsi :

Président du Conseil et ministre de la guerre : M. Daladier.
Justice : M. Penancier.
Finances : M. Georges Bonnet.
Budget : M. Lamoureux.
Intérieur : M. Chautemps.
Marine : M. Leygues.
Travaux publics : M. Pagnanoa.
Travail : M. François-Albert.
Éducation nationale : M. de Monzie.
Affaires étrangères : M. Paul-Boncour.
Pensions : M. Miellet.
Colonies : M. Albert Sarraut.
Air : Pierre Cot.
Marine marchande : M. Frot.
Commerce : M. Serre.
P. T. T. : M. Laurent Aynac.
Agriculture : M. Queuille.
Senté publique : M. Daniélou.

Sous-secrétariat d'Etat

Présidence du Conseil : M. Guy La-chambre.
Guerre : M. Hulin.
Économie nationale : M. Patenôtre.
Éducation nationale : M. Ducos.
Travaux publics et tourisme : M. Appel.

REMERCIEMENTS

Madame Jean ALBUCHER, née BRUGALIERES, et tous ses parents remercient toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie à l'occasion du décès de

Monsieur Jean ALBUCHER
Vérificateur-Expert des Tabacs à Cahors

REMERCIEMENTS

Les familles ESTOURNEL, SALIEN, IMBERT, COMBES et LEMOÏT, remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame SALIEN

AVIS DE DÉCÈS

Le Docteur et Madame Gabriel ALAZARD et leurs enfants : Monsieur et Madame Jean CAVANIÉ et leur fille ; les familles LE GOFFIC, CRENEAU et tous les autres parents et amis ont le douleur de vous faire part du décès de

Jean ALAZARD
Ancien négociant

leur père, grand-père, beau-frère et oncle, décédé à Cahors le 30 janvier 1933, dans sa 81^e année, muni des sacrements de l'Église, et vous prie d'assister à ses obsèques qui auront lieu mercredi 1^{er} février 1933, à 9 h. 15, en l'Église Cathédrale.

Réunion, maison mortuaire, 2, Place Clément-Marot.

Il ne sera pas fait d'autre invitation, le présent avis en tenant lieu.

Quand les douleurs empêchent de marcher

Voici un exemple remarquable de l'action du Gandol sur un cas douloureux du rhumatisme. M. Prieur, de St-Uxage (Côte-d'Or) nous écrit : « Au bout d'un mois de traitement je puis vous assurer que je ne ressens autant de douleur plus rien, alors que je ne marchais qu'avec un bâton ». Contre la goutte, la sciaticité, les maux de reins, les douleurs articulaires et musculaires, prenez bien régulièrement un cachet de Gandol matin et soir ; vous observerez l'espace, puis la disparition de toute douleur et la démarche deviendra aisée par suite de la décongestion des reins et des jambes. Votre traitement de Gandol pour dix jours vous coûtera 12 fr. 75, pharmacie Orliac à Cahors et toutes pharmacies.

Mercredi 1^{er} Février, Jeudi 2, Samedi 4, Dimanche 5 (matinée et soirée)

PALAIS DES FÊTES

AU NOM DE LA LOI !

avec Marcelle CHANTAL

Drame policier parlant français

PALAIS DES FÊTES

Feuilleton du « Journal du Lot » 15

LA LADY AUX PERLES
par F. DE BAILLEHACHE

XI

— La paix ! gronda une voix sèche. Peg ! Meg ! couchez ! Ma chère ! rappelez vos favoris !

Une autre voix, très haute et tremblante, appela :

— Peggy dear ! Meg darling ! Venez vite ! Les terribles chiens de garde, gros comme un escarpin, retournèrent à leur point de départ, non sans lancer de petits jappements coléreux.

Reine aperçut alors deux fauteuils occupés. Dans le premier, un vieux monsieur était assis, ressemblant à Leslie, mais plus maigre, avec des cheveux blancs. Dans le second, une toute petite vieille dame se tenait, appuyée à des coussins :

Approchez, Régina ! dit lord Backville avec un évident désir d'amabilité. Excusez-moi de ne pas aller au-devant de vous ; mes jambes sont en faille.

Cette fois-ci Reine se sentit très intimidée. L'idée de tromper ces deux vieillards lui fut désagréable. Cependant, elle avait dû se parler, il fallait la tenir.

Elle avança vers eux : — Merci de votre bon accueil, dit-elle. Les roses sont superbes.

Lord Backville la prit par la main, la fit tourner vers le soleil :

— Une petite beauté bien parisienne, dit-il. Allez embrasser votre belle-mère ! Marjorie ! Régina vient vous embrasser, elle est très jolie ; un vrai cupidon !

Lady Backville, presque aveugle, tendit les bras. Reine, très émue, l'embrassa sur les deux joues.

— Quel baiser français ! dit la vieille dame avec un sourire. Vous n'avez pas trop de chagrin ? Venez vous asseoir à côté de moi. Leslie n'est pas trop en colère ? Avez-vous pu dormir ? Vous n'avez pas faim ? Je vais faire servir le thé.

Elle n'attendait aucune réponse à ses questions, ce qui était fort commode, et sonna une petite clochette d'argent.

Lord Backville se pencha vers sa bru :

— Je suis satisfait que vous m'avez obéi, dit-il. D'abord parce que vous me deviez obéissance, ensuite parce que je ne faisais que vous rappeler vos devoirs ; enfin parce que c'est très bon, pour un jeune homme, de se séparer un peu de sa femme !

Des valets en livrée poussèrent une table à thé montée sur roulettes et couverte de friandises. Comme ils disparaissaient, une grosse dame entra ; elle portait une robe de soie violette avec un jabot de dentelles et se coiffait en bandeaux.

— Mistress Galloway, ma dame de compagnie, présenta lady Backville.

Allons, ma chère, donnez du thé à cette petite parisienne, la femme de notre cher Leslie. Elle doit aimer les gâteaux, n'est-ce pas ? Les Parisiennes ne se nourrissent que de gâteaux. Notre chef a appris en France, il peut faire des éclairs et des choux et des tartes... on ne peut pas acheter cela à Londres.

Les chiens faisaient le beau autour de la table en frétilant.

— Quels politiciens ! grogna lord Backville. Régina, nous vous écoutons. Parlez-nous de vos projets.

Elle trembla :

— Je n'en ai pas, dit-elle. Tant que je suis sous votre toit, je ne veux que vous plaire. Ensuite, je dois aller dans la propriété de mon mari et plaire à ses enfants. Après, j'attendrai seulement le retour de Leslie.

Backville éclata de rire :

— Charmant ! dit-il. Parfait ! Aussi sage que jolie ! Régina, vous êtes une excellente épouse et nous nous entendrons. N'est-ce pas, Marjorie ?

La vieille dame, qui donnait à boire à ses chiens dans une soucoupe, acquiesça sans avoir écouté :

— Je suis de votre avis, Winston ! Reine eut un soupir de soulagement. Mistress Galloway lui passait une petite table encombrée d'une tasse de thé et de trois assiettes de gâteaux.

— Oh ! petite Française ! dit-il. Des compliments ? Cela ne se fait pas ici.

— Elle s'effara :

— Pardonnez-moi ! Je ne suis encore jamais venue en Angleterre et je ne sais rien des usages ! C'est comme moi anglais ; il doit être détestable. Je vais faire de mon mieux pour l'apprendre.

Lady Backville tendit le petit Peg à Mistress Galloway :

— Vous le garderez, maintenant, dit-elle.

— Je le garderai, maintenant, dit-elle.

— Vous le garderez, maintenant, dit-elle.

— Vous le garderez, maintenant, dit-elle.

— Vous le garderez, maintenant, dit-elle.

Elle se tourna vers sa bru et lui dit en un français déformé par l'accent britannique :

— A présent que vous avez l'honneur de porter le nom de Palmington, vous devez perfectionner. Mais votre anglais est pas si mauvais que mon français ! Est-ce pas ?

Sans attendre de réponse, elle reprit dans sa langue maternelle :

— J'ai dit à mon neveu, Almérie, lord Pet



La mauvaise grippe qui s'agrippe.

On n'en a pas fini avec la grippe quand la période fébrile est passée et que l'on peut sortir de la chambre. Les lourdeurs de tête qui persistent, l'absence d'appétit et, chez les fumeurs le dégoût...

J'ai eu recours aux Pilules Pink à la suite d'une forte grippe, qui m'avait laissée très affaiblie — déclare Mme H. Parmentier, 3 bis, Grande-Rue, à Val et Châtillon (Meurthe-et-Moselle).

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Pharmacie P. Barret, 23, rue Balu, Paris, 8 fr. la boîte, 45 fr. les six boîtes, plus 0 fr. 50 de timbre-taxe par boîte.

POUR 1 FRANC par SEMAINE Mode Pratique donne tout ce qu'il y a de mieux et de moins cher à réaliser pour vos toilettes, votre maison, votre cuisine, tout y est pratique.

GRANDE MAISON DE TEINTURE NETTOYAGE de tous vêtements, tissus, chapeaux, etc... Nettoyage et remise à neuf de vêtements de cuir.

Pharmacie Paul GARNAL 97, Boulevard Gambetta, CAHORS

Organisation moderne Eau de Cologne 60° Prix du litre verre compris 30 fr. Prix du 1/2 litre 16 fr. Prix du 1/4 litre 8 fr.

Toutes ces Eaux de Cologne aux Extraits concentrés de fleurs constituent de véritables parfums

Bibliographie LE CONCOURS DE LA REVUE "MON JARDIN"

Notre confrère Mon Jardin, revue pratique, de jardinage, a décidé d'organiser un concours entre ses lecteurs. Il faut trouver : 3 noms de fleurs, 3 noms de fruits, 3 noms de légumes, commençant chacun par une des neuf lettres formant le titre : « Mon Jardin ».

Pour les autres conditions de ce concours, se reporter au numéro de février de la revue Mon Jardin qui sera envoyé franco contre un franc en timbres à tous ceux de nos lecteurs qui le demanderont à la revue Mon Jardin, à Thouars (Deux-Sèvres).

LE MONDE COLONIAL ILLUSTRE N° 114 (Février 1933)

1. De Ronsard à Sarraut par S. Reizier. — 2. Politique d'Association de Mercantilisme par Labouret. — 3. Un voyage à St-Pierre et Miquelon, 8 photos, par Aubert de la Rue. — 4. Exposition d'Art Tibétain, 2 photos. — 5. Les Bandits en Mandchourie. Supplices chinois, 4 photos, par C. Fournier. — 6. Le Dominion Néo-Zélandais, 4 photos, par J. Le Scour. — 7. Ordonnance de Règne de S. M. Bao Dal, 4 photos. — 8. Recherches de Pétrôle dans les Colonies, 6 photos. — 9. A la Chambre des représentants du peuple au Tonkin. — 10. Au pays d'Antinea, 2 photos, 1 carte, par

Michel Raineau. — 11. Les réserves naturelles de Madagascar, par G. Petit, 4 photos. — 12. Un circuit aérien sur les hauts plateaux de Madagascar, par J. J. Neuville, 6 photos. — 13. Trois ans au Sahara. — 14. Henri Gourdon, Directeur de l'école coloniale, par P. Mille, 1 photo. — 15. A la mémoire d'Auguste Pavie. — 16. Propos de Hargneux. — 17. Les livres, par Le Chartiste.

LA NATURE

N° 2897. — 15 janvier 1933

Nous relevons dans le dernier numéro de La Nature un grand nombre d'études scientifiques et techniques qui, comme d'habitude, présentent toutes un vif intérêt, une grande précision dans la documentation et une illustration remarquable et parfaitement claire.

On jugera de leur diversité, rien qu'en parcourant le sommaire :

Les récents progrès des tubes lumineux à gaz rares, par A. B. Louis de Broglie et la mécanique

ondulatoire, par Bernard Kwal et Marc Lesage ;

Les taches solaires et la prévision du temps, par Albert Turpain ; Les hélices d'aviation, par Jean Lacaïne ;

Les fouilles archéologiques selon les méthodes modernes par H. de Genouillac ;

L'institut Heinrich Hertz pour l'étude des ondes, par le D^r Alfred Gradewitz ;

L'exploitation des gisements alluvionnaires d'or, par Ch. Berthelot ; La rationalisation de la musique : l'écriture musicale Leyat, par E. Weiss ;

Un oiseau étrange et rare : le balaeiceps roi, par Ali Héritier.

On peut dire que La Nature est la plus parfaite des revues d'information, indispensable à tous les esprits cultivés.

A ces exposés étendus, il faut ajouter les nombreuses notes plus courtes qui ne manquent dans aucun numéro. Cette fois-ci nous trouvons de

nouvelles récréations mathématiques ; un calcul du coût du réchauffage des moteurs d'auto pendant l'hiver ; des renseignements météorologiques ; des recettes et procédés utiles ; une revue des appareils de contrôle et de mesure en courant alternatif ; la formule du « blond patiné » à la mode ; l'analyse des livres scientifiques qui viennent de paraître ; des informations sur le « Vidia », les loups en France, le papayer, etc. ; les dernières inventions en construction, en mécanique, en agriculture, en art ménager ; enfin, comme toujours le numéro de La Nature se termine par l'admirable boîte aux lettres, véritable conseiller de tous les amateurs et curieux, mine inépuisable de renseignements et de tours de main.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le Co-gérant : L. PARAZINES.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

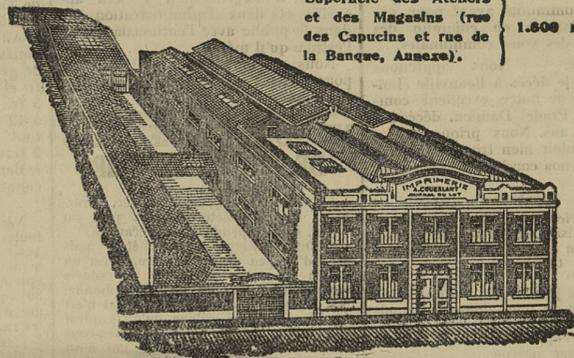
INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Anserre).

1.600 m²

SERVICE D'HIVER 1932-33

Table of train schedules for winter 1932-33, including routes from Paris to Toulouse, Cahors to Libos, and various local connections.